

Image not found or type unknown



Divorce et prestation compensatoire

Par **chriscaro**, le 11/05/2011 à 11:26

Bonjour, je dois payer 15000€ de prestation compensatoire ainsi que les dettes étant au chômage comment faire. Merci

Par **mimi493**, le 11/05/2011 à 14:01

La prestation compensatoire se fait selon le patrimoine et les revenus.
Si en plus, la PC est payable en une seule fois, c'est que vous avez des biens.